

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La PCi au service de l'hôpital

Mpl/C.S. Mardi 3 novembre 1987, s'est tenue une séance d'évaluation, consécutive à l'utilisation du centre opératoire protégé (COP) de Nyon par les médecins et le personnel soignant de l'hôpital de zone, celui-ci étant depuis de nombreux mois l'objet de travaux d'agrandissement importants. Une quinzaine de personnes étaient présentes, dont M. J.-P. Hausammann, directeur de l'hôpital de Nyon, M. René Froidevaux, chef de la PCi locale, M. Spahr, chef de la section construction du Service cantonal de protection civile, M. Eric Dupont, ingénieur responsable de la construction du COP, ainsi que des médecins et infirmières ayant utilisé les locaux.

Tout commence en 1983, lors d'une discussion entre M. Hausammann et M. Froidevaux. D'une part, l'hôpital de Nyon envisage un agrandissement de ses locaux; d'autre part, la PCi souhaite construire un centre opératoire protégé, destiné au secteur sanitaire IV, regroupant 38 communes et quelque 45 000 habitants. Enterré à proximité de l'hôpital, le COP doit permettre de continuer d'opérer et de soigner les blessés et les malades, en cas de guerre ou de catastrophe.

Il ressort de cette première rencontre que les deux bâtiments gagneraient à être construits simultanément, afin de causer un minimum de désagréments au personnel soignant et aux patients de l'hôpital. De plus, la proximité immédiate du COP permettrait d'utiliser ce dernier pendant les travaux dans les salles d'opération et de pouvoir ainsi poursuivre les actes chirurgicaux dans de bonnes conditions.

En mars 1985 débutent les deux chantiers. Le COP est achevé en juin 1987. L'agrandissement de l'hôpital devrait, quant à lui, prendre fin durant l'hiver 1987/88. 6 millions de francs, tel a été le coût du COP, montant pris en charge par la Confédération (environ 50%), par le canton de Vaud (environ 25%) et les communes concernées (environ 25%). Investissement qui n'aura pas dormi longtemps sous terre, puisque, à peine terminé, le COP a servi de centre opératoire de transition, du 16 août au 20 octobre, et sera réutilisé dans la même optique, au printemps de l'année prochaine.

C'est cette première expérience qui faisait l'objet d'une évaluation, le mardi 3 novembre. Le dr Peter, doyen des médecins-chefs, et le dr Mari, spécialiste ORL, se sont montrés très satisfaits de l'aménagement du COP. Belle et vaste construction, offrant beaucoup de place, une bonne isolation au bruit extérieur et des conditions de travail excellentes, le COP assure la même sécurité qu'une salle d'opération d'hôpital et ne présente aucun inconvénient au niveau des actes chirurgicaux. Excepté une insuffisance de lumière (scialytique trop faible), qui a nécessité l'utilisation d'appareils supplémentaires, extérieurs à l'équipement de base du COP.

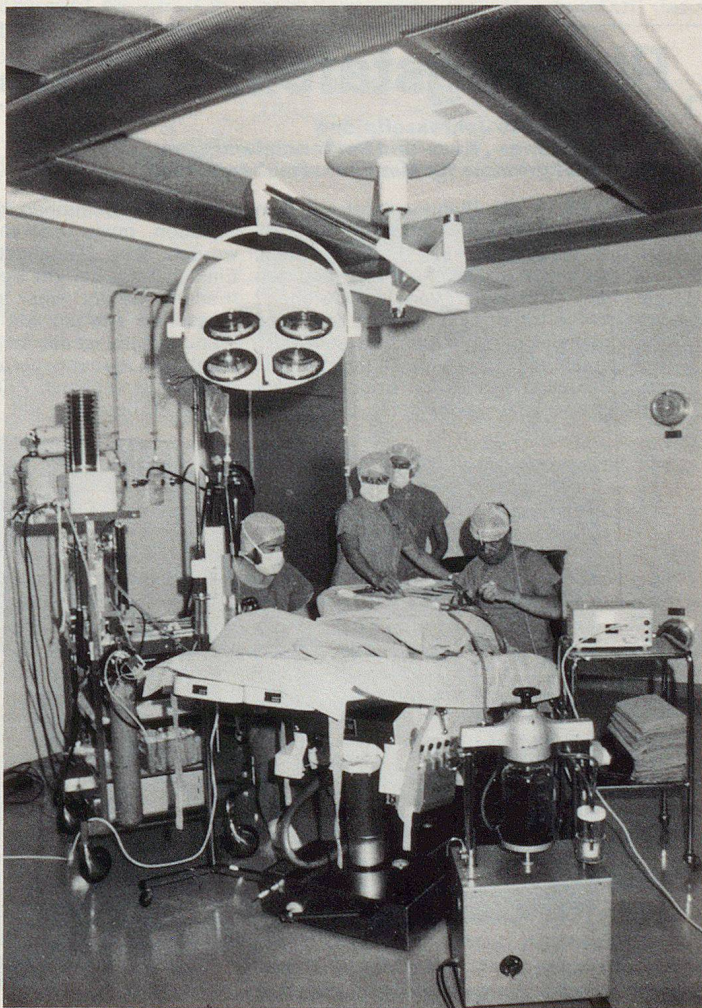
En ce qui concerne la désinfection des locaux, les revêtements de sol en famafloor antistatique, qui ont été ajoutés au projet initial, permettent un nettoyage impeccable. Et les tests effectués par le service d'hygiène après l'utilisation se sont révélés très positifs.

Quant aux critiques, soulevées par le dr Chablotz, elles se rapportent essentiellement au domaine de l'anesthésie et de la réanimation. Il n'a pas été possible d'utiliser les ventilateurs habituels, par manque d'air comprimé. De même, la puissance d'aspiration est insuffisante. Et si ces deux défauts peuvent être palliés par d'autres techniques pendant une courte période, il serait cependant souhaitable d'apporter une améliora-

tion à ce niveau, afin d'augmenter la sécurité et de diminuer le travail de surveillance de l'équipe d'anesthésie. Il peut en effet sembler illogique de construire un centre tel que le COP et de ne pas l'équiper avec du matériel performant. Pendant son utilisation, l'hôpital a même dû louer du matériel supplémentaire au CHUV, à Lausanne. La réponse donnée par M. Spahr fut la suivante: le but premier du COP est d'être une cellule solide abritée, équipée d'un matériel de base le plus moderne possible, destiné aux interventions de survie en cas de guerre. Mais il y aura toujours un certain retard entre les innovations techniques médicales et leur application dans les COP.

De plus, le scénario sur lequel se fonde l'ensemble de la protection civile en Suisse, prévoit un laps de temps de quelques jours, voire de quelques semaines, pour juger de la gravité des tensions politiques mondiales, symptomatiques d'un éventuel conflit armé. Cette période devrait permettre de coordonner l'organisation de la PCi et, dans le cas du COP, de l'équiper de tout le matériel d'appoint nécessaire.

A noter que l'utilisation du COP n'est prévue qu'en cas de non-fonctionnement ou de fonctionnement aléatoire de l'hôpital. Au vu de cette récente expérience, il suffit de deux jours pour ren-



Une des deux salles d'opération du COP. Belle, fonctionnelle, agréable, mais sujette à des améliorations de détail.

dre le COP opérationnel. De plus, le COP n'est pas censé se suffire à lui-même, il n'est qu'un maillon important dans l'organisation de la protection de la population. Ainsi, l'approvisionnement en médicaments et matériel médical serait assuré, en cas de conflit, par le Service sanitaire coordonné, qui gèrerait les stocks au niveau cantonal, voire fédéral, et répartirait ainsi les «provisions» en fonction des besoins. D'autres critiques ont également été formulées: des problèmes de ventilation (chaleur suffocante en août) et d'humidité ont rendu le travail parfois

très pénible. La réponse de l'architecte, M. Dupont, a semblé satisfaire l'assemblé: vu la courte durée d'utilisation, l'occupation du COP n'était que partielle. De nombreux locaux sont restés intacts, afin d'éviter des nettoyages inutiles. De plus, la porte utilisée n'était pas l'ouverture normale, mais la plus fonctionnelle vu l'état actuel du chantier. Tous ces écarts par rapport à l'emploi correct du COP ont faussé le réglage de la ventilation, système qui n'est du reste pas conçu pour conditionner l'air, mais pour le ventiler et le renouveler. D'autre part, la construc-

tion de béton très récente est encore imprégnée d'eau, qui ne s'évaporerait qu'au cours des prochaines années, ce qui a provoqué une hausse importante du taux d'humidité.

Telles furent les grandes questions évoquées lors de cette rencontre. Il ne reste qu'à attendre la fin des travaux de l'hôpital, la remise en état du COP après la deuxième utilisation prévue en février, pour pouvoir enfin penser à l'inauguration officielle du bâtiment. Mais ceci est une autre histoire, et certainement l'objet d'un autre reportage... ▲

Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié - caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE,
Hofstetten SO, Degersheim SG,
Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER

Planungstafeln mit Stecksystem

Betriebsbereite Jahreszeitpläne für Ausbildungs-, Kurs- und Personalplanungen und Organigramme für Mannschaftsübersichten

MODULEX — die Planungstafel mit dem denkbar einfachsten Prinzip. Es gibt viele Arten von Planungstafeln, und alle setzen bei Ihrer Anschaffung den gleichen Grundsatz voraus. Welchen? werden Sie fragen. Wir meinen, dass eine Planungstafel nicht kompliziert sein darf, damit man sie immer leicht und schnell dem aktuellen Stand der Ereignisse anpassen kann. Der gewünschte Effekt, Da-

ten und Informationen überschaubar festzuhalten, muss jederzeit rasch erreicht werden. Eine Planungstafel im täglichen Einsatz muss bei der Betrachtung das zufriedene Gefühl einer gut ausgenutzten Investition erregen. Mit einer MODULEX-Planungstafel ist das möglich. Sie erhalten damit ein Planungsgerät, das nach dem denkbar einfachsten Prinzip arbeitet. Das bedeutet, dass Sie mit einer MODULEX-

Tafel schnell erkennbare, optisch klar getrennte, stets aktuelle Daten und Informationen vor Ihren Augen haben. MODULEX-Planungstafeln haben die Eigenschaften des Millimeterpapiers zur Grundlage, jedoch sind die dem beschriebenen Papier anhaftenden Eigenschaften durch die Verwendung der dritten Dimension, einer weiten Farbskala und eines weltbekannten Stecksystems, ausgeschlossen.

Es gibt eine Farbbroschüre, die bis ins Detail über MODULEX berichtet und die die Anregung zur Lösung verschiedenster Aufgaben geben kann. Sie erhalten diese Broschüre kostenlos, dazu eine Preisliste, die Ihnen eine erste Kostenberechnung der verschiedenen Lösungen ermöglicht.

Diese Informationen erhalten Sie durch Einsenden des untenstehenden Coupons gratis.

MODULEX PLANUNGS-SYSTEME

Modulx AG 8102 Oberengstringen ZH
Rebbergstrasse 10 Tel. 01 750 25 20

ZI 3/86

Coupon

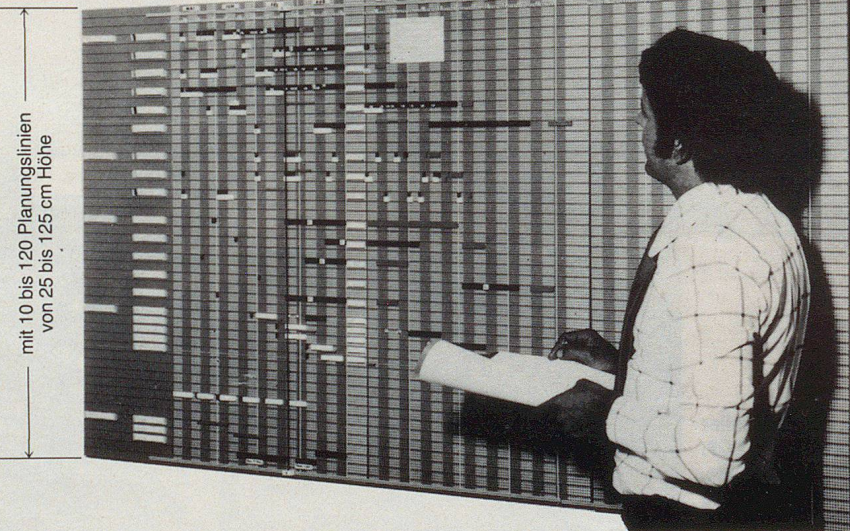
- Wir wünschen den unverbindlichen Besuch Ihres Beraters
- Wir wünschen gratis eine Dokumentation über Planungstafeln mit Preisliste

Firma: _____

Name/Abtl.: _____

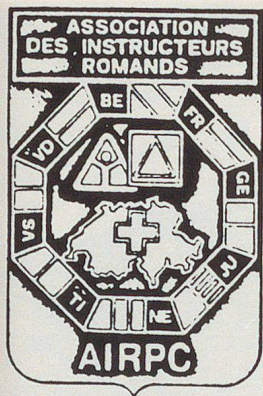
Strasse: _____

PLZ/Ort: _____



mit 10 bis 120 Planungslinien von 25 bis 125 cm Höhe

Journée technique 1987 à Sion

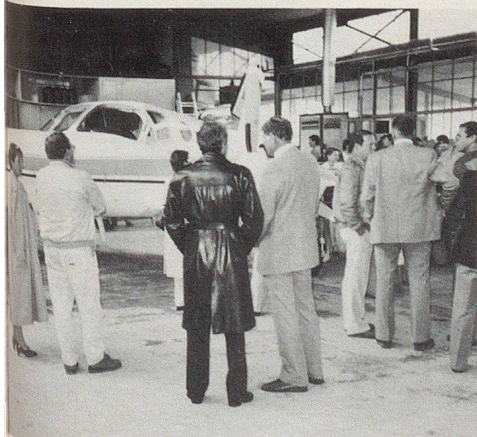


Ce ne sont pas moins de 110 membres de l'Association des instructeurs romands de protection civile (AIRPC) qui se sont réunis en Valais, le 26 septembre 1987, pour leur journée technique annuelle. A l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, M. André Moser, président de l'association, et M. Christian Berguerand, organisateur de la journée, ont souhaité la bienvenue aux participants. La journée était placée sous le thème «Air Glacier».

Après la vision d'un film consacré à l'activité en montagne de la société de sauvetage et de transport bien connue, M. Pannatier, chargé des relations publiques, a présenté l'histoire d'Air Glacier. Fondée le 1^{er} août 1965 par le regretté Hermann Geiger et Bruno Bagnoud, directeur actuel, la société compte aujourd'hui 65 employés, 15 hélicoptères, 11 avions et réalise un chiffre d'affaires de quelque 12 millions de francs par année.

Le docteur Bostelmann a ensuite présenté le Groupe romand d'intervention médicale en montagne (GRIMM), dont il est un membre très actif. Cette organisation récente, composée de médecins passionnés de grands sommets, se charge particulièrement des tâches suivantes:

- médicalisation du secours en montagne;
- formation des médecins sauveteurs;
- formation médicale des guides;
- information de la chaîne du sauvetage;



Quelques participants très attentifs lors de la journée technique à Sion.



Le regard un peu soucieux au moment du départ.

- décision du lieu d'évaluation;
- soutien psychologique.

Au terme de cet intéressant exposé, les participants se sont déplacés en car à l'aéroport de Sion, où ils ont pu examiner des appareils et du matériel de sauvetage d'Air Glacier.

De l'information à la pratique, il n'y avait que quelques pas à franchir... sur la piste. En effet, la majorité des participants ont profité d'un vol en hélicoptère Alouette III d'Air Glacier, qui les a déposés à Saint-Germain, dans la commune de Savièse. Ils y ont été rejoints par les amoureux de la terre qui ont prudemment choisi la voie routière.

A Saint-Germain, la commune a généreusement offert l'apéritif et M. Dumoulin, conseiller communal, a brossé un tableau instructif et savoureux de Savièse, aux nombreux aspects attachants.

En car, l'assemblée s'est rendue au village voisin de Granois pour le repas de midi. Inutile de préciser que la traditionnelle et savoureuse raclette a été très appréciée.

Au dessert, le président a présenté le «logo AIRPC» attendu de chacun. Cet insigne, frappé au nom de l'association, montre le pays surmonté des deux signes de la protection civile, national et international. Un octogone évoquant les écussons des cantons qui sont représentés à l'AIRPC encadre le tout. Fixé sur cuir noir, l'insigne offre le plus bel effet. Il va sans dire que les exemplaires en vente ont rapidement trouvé preneur.

La journée s'est achevée par une visite de cave à Chamason. Chez Vincent Favre et André Maye, les participants ont

goûté au plaisir du dernier verre de l'amitié avant de se séparer. Si le soleil n'était pas de la fête - il n'était nulle part d'ailleurs - il était cependant dans les cœurs.

Rappel: Assemblée générale, le 12 mars 1988, à La Chaux-de-Fonds. ▲

Ulysse Porret



Quelques personnalités lors de la partie récréative: MM. André Moser, président de l'AIRPC, José-Willy Hirt, vice-président; MM. Dumoulin, conseiller communal et chef de service PCI à Savièse, Michel Karlen, chef-adjoint OCPC.